

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

**Communauté de communes P****EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION  
CC\_2026\_056**

L'an deux mille vingt six, le deux mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 24 février 2026, conformément à la loi.

**OBJET :**

**COMMISSION 4 -  
FINANCES - RESSOURCES  
HUMAINES -  
MUTUALISATION - VOIRIE  
- BATIMENTS -  
ECLAIRAGE PUBLIC**

**VOIRIE**

*Achat des parcelles pour  
projet de  
requalification Rue des  
Marlières à AVELIN - Rue  
de la Broye et Rue du  
Moulin à ENNEVELIN*

**Présents au vote de la  
délibération :**

Titulaires et suppléants  
présents : 43  
Procurations : 8

**Nombre de votants : 51****Présents :**

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Cathy POIDEVIN, Christophe THIEBAUT, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GUENOT, Michel PIQUET, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Luc MONNET, José DUHAMEL, Guillaume FLUET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

**Ont donné pouvoir :**

Léone PIERKOT, procuration à Ludovic ROHART  
Olivier VERCROYSSSE, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE  
Régis BUE, procuration à Pascal FROMONT  
Gilda GRIVON, procuration à Carine GUENOT  
Coralie SEILLIER, procuration à Bruno RUSINEK  
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY  
Didier WIBAUX, procuration à Marie CIETERS  
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

**Absents excusés :**

Isabelle LEMOINE

**Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 2 mars 2026**

*Délibération CC\_2026\_056*

**COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION - VOIRIE -  
BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC**

**VOIRIE**

***Achat des parcelles pour projet de requalification Rue des Marlières à AVELIN -  
Rue de la Broye et Rue du Moulin à ENNEVELIN***

**Le Conseil Communautaire,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L2241-1 du code général des Collectivités territoriales.

Considérant le projet de requalification des voiries du parc d'activité des Marlières, du Moulin et de la Broye.

*Vu l'avis de la Commission 4 - Finances, ressources humaines, mutualisation, voiries, bâtiments et éclairage public lors de sa séance du 23 février 2026.*

La Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT a pour projet de requalifier les voiries des parcs d'activité des Marlières à AVELIN, et de la Broye et du Moulin à ENNEVELIN.

Pour ce faire, une acquisition foncière des emprises limitrophes de la voirie est nécessaire.

Les négociations ont été menées par le Cabinet SEGAT, mandataire de la Communauté de communes.

Les acquisitions ne concernent qu'une partie des parcelles concernées. Des découpages cadastraux seront à envisager.

Les plans relatifs au projet sont annexés à la présente délibération.

Pour l'instant, seuls les propriétaires de la parcelle ZM130 ont donné leur accord.

Il s'agit de M. et Mme GUILBEAU, concernés par une emprise de 28 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 3 575 m<sup>2</sup>. Il s'agit d'un fond de jardin. L'acquisition nécessite le déplacement de leur clôture et l'arrachage de leur haie.

Il est proposé de leur acheter l'emprise foncière nécessaire au projet au prix de 25€/m<sup>2</sup> soit 700 €, auquel s'ajoute une indemnité de 4 225 € TTC correspondant au devis de remise en état par les vendeurs de leur clôture et de la plantation de leur haie.

Oui l'exposé de son Président,  
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

**DECIDE (par 51 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 51 VOTANTS) :**

- ***De se porter acquéreur de la parcelle ZM130p à ENNEVELIN dans les conditions ci-dessus énoncées.***
- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout contrat, avant-contrat, se faire procurer tout titre et pièce et généralement faire le nécessaire, dans le cadre des***

**formalités nécessaires à la réalisation de ces ventes.**

- **De prendre en charge l'ensemble des frais liés à ces acquisitions.**
- **De mandater le cabinet SEGAT pour la rédaction de l'ensemble des actes, qui prendront la forme d'acte administratif.**

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

**Valérie NEIRYNCK**

Signé électroniquement par : Valérie NEIRYNCK  
Date de signature : 04/03/2026  
Qualité : SECRÉTAIRE DE SEANCE

Pour extrait conforme,

Le Président,

**LUC FOUILLON**

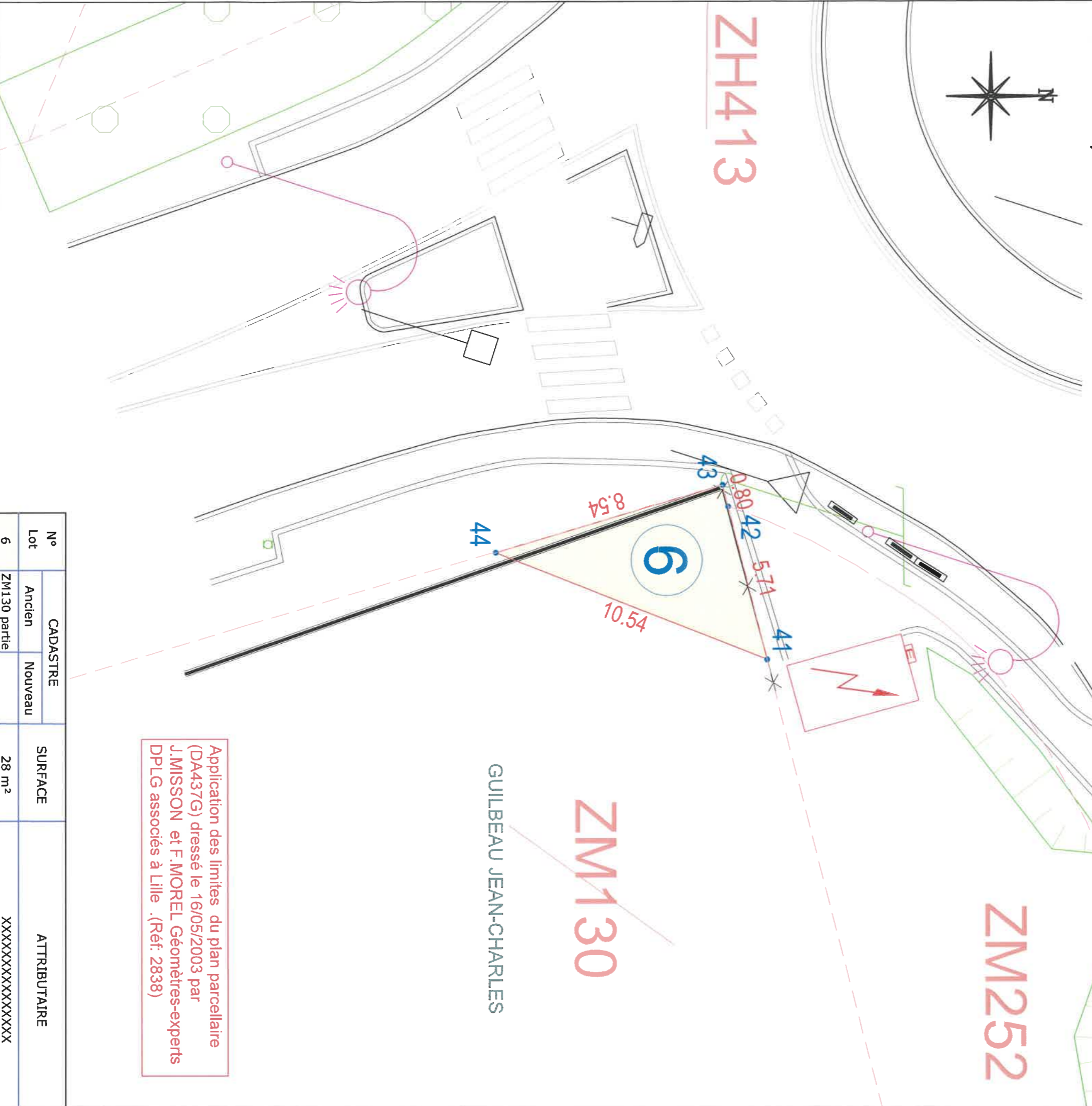
Signé électroniquement par : LUC FOUILLON  
Date de signature : 04/03/2026  
Qualité : PRESIDENT





**ENNEVELIN**  
 Rue du Moulin

**Parc d'Activités de la Broye**  
**PLAN PARCELLAIRE DE DIVISION**  
**ZM130**  
 Echelle : 1/200e



**- LÉGENDE DU PLAN**

Voie		Cadastré	
	Chaussée bordurée		Limite de commune
	Chaussée non bordurée		Limite de section cadastrale
	Caniveau		Limite de parcelle
	Bordure		AM291
	Limite Apparente		Numéro parcellaire
<b>Limites physiques</b>			Batil dur + symbolique seuil N° Voie, Nature étage
	Barrière		Construction légère
	Clôture		
	Mur, muret		
	Paliçsade		
	Haie Végétale		
	Limite de culture		

Application des limites du plan parcellaire  
 (DA437G) dressé le 16/05/2003 par  
 J.MISSON et F.MOREL Géomètres-experts  
 DPLG associés à Lille. (Réf: 2838)

GUILBEAU JEAN-CHARLES

Références:  
 AB316603\_parc.dwg  
 O:\d031xx\3166\_Ennevelin\_Parc\_CCP\03\état des lieux  
 Impression le 02/12/2025 à 15:43:15

Indice	Nature	CADASTRE		SURFACE	Date	ATTRIBUTAIRE
		Lot	N°			
00	Plan parcellaire de division	6	ZM130 partie	28 m <sup>2</sup>	01/12/2025	XXXXXXXXXXXXXXXXXX

5 rue du Palmariés - 59650 Villeneuve d'Ascq  
 contact@cabinetberlem.fr - Tél : 03 28 02 75 00  
 Inscrit à l'Ordre des Géomètres Experts sous le numéro 05404

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2026_056
Objet :	Achat des parcelles pour projet de requalification Rue des Marlières à AVELIN - Rue de la Broye et Rue du Moulin à ENNEVELIN
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-02 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.1 - Acquisitions
Identifiant unique :	059-200041960-20260302-CC_2026_056-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200041960-20260302-CC_2026_056-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : CC_2026_056.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20260302-CC_2026_056-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	182.4 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : CC_31.01 _ plan Ennevelin _ zone de la Broye _ ZM130.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20260302-CC_2026_056-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	168.6 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	5 mars 2026 à 09h36min20s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	5 mars 2026 à 09h36min23s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena



En attente de transmission	5 mars 2026 à 09h36min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 mars 2026 à 09h37min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 mars 2026 à 09h37min22s	Reçu par le MI le 2026-03-05